

ÉVALUATION FINALE EXTERNALISÉE DU PROJET FEF/FSPI N°2023-37
« Partenariat pour la recherche et la formation pour une irrigation agricole durable en Irak »

Termes de référence

Sommaire :

1- Justification de l'évaluation	3
2- Présentation du projet évalué.....	3
2.1- Contexte à l'origine du projet.....	3
2.2- Objectifs et caractéristiques du projet.....	4
2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation.....	5
3- Objectifs de l'évaluation	6
4- Prestation demandée	6
4.1 Bilan consolidé.....	Erreur ! Signet non défini.
4.2 Questions évaluatives.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation	7
5- Pilotage de l'évaluation	8
6- Démarche et livrables.....	8
7- Calendrier prévisionnel.....	9
8- Budget	9
9- Méthodologie.....	9
9.1 Documentation disponible	9
9.2 Entretien avec les parties prenantes, partenaires et bénéficiaires	10
9.3 Mission terrain.....	10
9.4 Enquête en ligne	10
10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet	10

Annexe 1 : Annexe financière

Annexe 2 : Matrice de la fiche de synthèse

Annexe 3 : Rapport de présentation du projet (nous préconisons de supprimer les données financières détaillées)

Annexe 4 : Bibliographie - Documentation disponible pour l'évaluation

1- Justification de l'évaluation

Le « Fonds Équipe France » (FEF) est un programme financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), qui subventionne des projets dans les domaines de recherche et l'innovation, du climat, de la santé, de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, etc.

Le FEF-2023-37 mis en œuvre par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) Moyen-Orient, a été conçu comme une réponse par la coopération à la problématique du stress hydrique en Irak et au besoin de modernisation de la formation agricole, avec une focale géographique sur le sud de l'Irak. Intégré au dispositif FSPI dans sa phase initiale, il est aujourd'hui rattaché au dispositif Fonds Équipe France (FEF).

Intitulé « Partenariat pour la recherche et la formation pour une irrigation agricole durable en Irak », il a permis l'établissement d'un consortium d'acteurs universitaires français et irakiens, en ciblant prioritairement les universités de Bassora et de Thi Qar.

Le projet s'inscrit dans une logique de développement de la coopération scientifique bilatérale et régionale, et de renforcement des capacités académiques en lien avec les enjeux de changement climatique et d'adaptation des systèmes agricoles.

D'un montant de 579 698 euros sur 2 ans (2023-2025), ce projet touche à présent à sa fin et une évaluation finale externe de l'ensemble des activités mises en œuvre est prévue.

2- Présentation du projet évalué

Le projet constitue une action structurante du développement de la coopération scientifique et universitaire franco-irakienne en faveur d'une évolution des méthodes d'irrigation agricole et de l'adaptation à la diminution de la ressource hydrique en Irak et dans la région.

Les collaborations mises en place dans le cadre du projet ont permis de mieux former pour faire évoluer les usages de la ressource hydrique en milieu agricole dans un contexte de raréfaction, de promouvoir des partenariats scientifiques interuniversitaires, et de renforcer l'expertise locale ainsi que les capacités d'enseignement et de recherche des établissements partenaires, en les intégrant dans des réseaux bilatéraux et régionaux.

2.1- Contexte à l'origine du projet

L'Irak est un pays fortement exposé au changement climatique et au stress hydrique, au sein d'une région moyen-orientale particulièrement vulnérable. Si la zone constitue historiquement un point chaud du globe, l'Irak, fort de ses deux fleuves (Tigre et Euphrate) et de précipitations relativement régulières, n'a jamais subi de manques d'eau importants jusqu'à la période récente. La raréfaction en cours de cette ressource constitue ainsi un revers auquel le pays est peu préparé.

Cette situation est imputable à plusieurs facteurs :

- Le réchauffement climatique, qui a réduit sensiblement la pluviométrie ces dernières années ;
- Le contexte géopolitique régional, l'Irak étant positionné en bassin versant du Tigre et de l'Euphrate et subissant les programmes intensifs de construction de barrages de la Turquie et de l'Iran ;
- L'état des infrastructures hydriques qui favorise une évaporation importante de l'eau en transit ;
- La gestion conflictuelle de l'eau aux niveaux national et local (gouvernorats) ;
- Les méthodes d'irrigation agricole très consommatrices de la ressource hydrique (95% de l'eau consommée en Irak), conjuguées à la salinisation croissante des terres agricoles par remontée des eaux salines par le delta du Chatt-el-Arab.

Dans ce contexte critique, le projet « Partenariat pour la recherche et la formation pour une irrigation agricole durable en Irak » s'inscrit comme une réponse stratégique à un double besoin : d'une part, combler un déficit structurel d'expertise scientifique et technique en matière d'irrigation, constat partagé par les autorités des ministères irakiens de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de l'Enseignement supérieur ; d'autre part, rénover les cursus de formation en agronomie, sur la base d'une demande explicite des universités partenaires de Bassora et Thi Qar, situées dans le sud du pays, et déjà fortement investies dans les champs de l'eau et de l'agriculture.

Enfin, au-delà des enjeux strictement techniques, le projet se veut également porteur d'un changement de perception. Il s'inscrit dans une volonté de faire émerger, au sein de l'espace public irakien, une prise de conscience collective autour des conséquences du réchauffement climatique et de la nécessité d'en faire un axe central des politiques publiques, dans un contexte où ces sujets demeurent encore sensibles et insuffisamment débattus.

L'AUF, qui est fortement impliquée auprès des universités de la région et dispose d'équipes dans plusieurs pays du Moyen-Orient, a été choisie comme opérateur du projet. Sa direction régionale Moyen-Orient est implantée à Beyrouth.

2.2- Objectifs et caractéristiques du projet

L'objectif global du projet était de créer un axe franco-irakien pérenne de coopération universitaire et scientifique dans le domaine des usages agricoles durables de l'eau, d'une part, et en second lieu, dans une moindre mesure, d'amorcer la mise en place d'un réseau régional d'expertise spécialisé (Irak, Iran, Turquie), d'autre part. Les collaborations nées du projet ont formé la base d'un champ nouveau de coopération qui a permis l'approfondissement et la diversification des travaux menés dans son cadre, ainsi que la mise en place d'activités appelées à devenir pérennes : publications conjointes, mobilités d'étudiants et de chercheurs, participations à des événements scientifiques et enseignements croisés. La construction et le développement progressif de ces collaborations académiques et scientifiques, tant bilatéraux que régionaux, avaient également pour objectif de contribuer à positionner de façon croissante la question du réchauffement climatique et de ses conséquences dans l'espace public irakien, ainsi qu'à nourrir la réflexion en faveur de solutions politiques, technologiques, sociales et économiques.

Le renforcement de l'expertise scientifique et universitaire en Irak, la promotion d'une rénovation et d'une professionnalisation des curricula universitaires, ainsi que la dissémination de bonnes pratiques d'irrigation dans les milieux consommateurs figuraient également parmi les objectifs stratégiques du projet.

Le projet a permis la mobilisation de scientifiques pour la production d'une information à jour, concrète et assortie de capacités de recommandations opérationnelles à destination des acteurs du secteur agricole : pouvoirs publics, établissements de formation et de recherche, société civile et professionnels du secteur.

Un état des lieux des formations existantes a précédé une rénovation des cursus universitaires, avec pour objectif de proposer une offre de formation adaptée afin de renforcer les usages écoresponsables de la ressource hydrique dans le domaine agricole.

Deux composantes ont été définies pour ce projet, toutes mises en œuvre par l'AUF :

- Renforcer l'expertise scientifique locale par la coopération bilatérale et régionale :

Cette composante avait pour objectif de dresser un état des lieux des initiatives existantes en matière de gestion du stress hydrique lié à l'agriculture, et de repérer les acteurs français et régionaux susceptibles d'être impliqués dans le projet. Elle visait également à amorcer la constitution d'un réseau régional universitaire et scientifique entre l'Irak, l'Iran et la Turquie, autour de la gestion durable de la ressource en eau à usage agricole ;

- Faire connaître les préconisations de l'étude internationale aux décideurs et acteurs du secteur et faire émerger les compétences professionnelles nécessaires à l'évolution des techniques d'irrigation agricole en Irak :

Cette composante visait à diffuser les résultats de l'étude auprès des parties prenantes institutionnelles, universitaires et professionnelles du secteur agricole en Irak, à renforcer les capacités des universités bénéficiaires en matière de recherche et d'expertise, et à accompagner la rénovation des formations universitaires en lien avec l'adaptation au changement climatique et à la raréfaction de la ressource hydrique.

Le projet a été mis en œuvre en Irak, dans les gouvernorats de Bassora et de Thi Qar, sur une durée initiale de deux ans, qui a été prolongée à la demande de l'Ambassade de France.

Les bénéficiaires directs du projet sont les universités de Bassora et de Thi Qar, à travers la formation des enseignants, la révision des maquettes pédagogiques, et la mise en place d'équipes de recherche franco-irakiennes. L'Université de Mossoul a également été partiellement intégrée au projet. Certains acteurs du secteur agricole ont également bénéficié directement des recommandations de l'étude internationale.

Les bénéficiaires indirects incluent les étudiants en agronomie des deux universités concernées, ainsi que les enseignants-chercheurs irakiens ayant pu avoir accès aux résultats scientifiques du projet.

Les bénéficiaires finaux sont la population irakienne, grâce à l'amélioration attendue des pratiques agricoles durables, ainsi que l'ensemble des établissements et chercheurs irakiens, français et régionaux qui peuvent tirer parti des partenariats créés.

2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation

Une grande partie des activités prévues lors de la conception du projet a été réalisée. Les dernières tâches en cours doivent être finalisées avant la date officielle de clôture du projet. Il s'agit des sous-composantes suivantes.

Act 2.1 : Organiser à Bagdad un séminaire de restitution des résultats et de présentation de conclusions opérationnelles

Cette activité, prévue initialement pour le 21 mai 2025, visait à restituer les résultats de l'étude internationale et du séminaire scientifique auprès des ministères concernés, des bailleurs internationaux, du secteur privé et des médias, avec publication d'une synthèse traduite en arabe. Toutefois, en raison d'imprévus logistiques concernant l'Ambassade de France en Irak, le séminaire a été reporté au 17 septembre 2025. Ce décalage a impacté l'organisation des autres activités liées, entraînant une prolongation du projet jusqu'au 31 octobre 2025.

Act 2.2 : Proposer une révision des contenus curriculaires des cursus de sciences agricoles des universités de Bassora et Thi Qar

Cette activité est étroitement liée à l'Act 2.3. L'opérateur scientifique en charge a été recruté en novembre 2024 et les travaux sont en cours.

Cependant, afin de finaliser cette activité, un séminaire de travail était prévu entre l'ENGEES et les enseignants-chercheurs des universités bénéficiaires. Ce séminaire n'a pas pu être organisé comme prévu en juin en raison de l'annulation par l'Ambassade et du report de la mission devant se rendre en Irak, ainsi que du contexte sécuritaire dans la région, qui a affecté le bon déroulement des activités dans les délais initialement fixés. Le séminaire est désormais reprogrammé pour le mois de septembre 2025, afin de permettre la validation finale des contenus curriculaires révisés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Act 2.3 : Organiser des sessions de formation à la création et à la mise à jour de maquettes pédagogiques professionnalisantes

Une première formation a été organisée en janvier 2025 à Strasbourg pour 18 enseignants-chercheurs. Une seconde session était prévue en mai 2025, en parallèle du séminaire de clôture. Suite au report de ce dernier, toutes les activités connexes ont également été décalées. La seconde session de formation est désormais prévue en présentiel durant la semaine du 14 septembre 2025.

Complément de l'Act 2.3 : Acquisition de serres climato-intelligentes

Cette activité a été lancée par le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer un cahier des charges technique pour les serres. Ce processus de recrutement a nécessité du temps afin d'identifier un profil disposant à la fois de l'expertise requise et d'une bonne connaissance du contexte irakien. Les spécifications ont été finalisées en juin 2025, et une procédure d'appel d'offres est en cours d'élaboration pour sélectionner le prestataire chargé de l'installation des serres dans les deux universités bénéficiaires.

Un comité de pilotage (COPIL), composé des représentants de l'AUF, des universités bénéficiaires ainsi que du Poste diplomatique en Irak, a été mis en place pour assurer le suivi stratégique du projet. Deux réunions du COPIL ont été organisées les 11 octobre 2023 et 3 juillet 2024. Une troisième réunion, initialement prévue pour mai 2025, a été reportée au 17 septembre 2025 à la demande de l'Ambassade de France en Irak, en raison d'imprévus logistiques.

Parallèlement, un comité technique s'est réuni de manière régulière afin d'assurer le suivi opérationnel des activités. Les réunions techniques se sont tenues aux dates suivantes : 1er août 2023, 14 septembre 2023, 13 octobre 2023, 11 octobre 2023, 23 avril 2024, 20 mars 2025 et 25 juin 2025.

Les comptes-rendus des réunions du COPIL ainsi que ceux des comités techniques seront mis à disposition des évaluateurs. Des points réguliers ont également été partagés avec le Poste diplomatique afin de le tenir informé de l'état d'avancement du projet.

Des informations complémentaires sur les activités menées sont disponibles dans le rapport à mi-parcours ainsi que dans les comptes-rendus d'activités transmis tout au long du projet.

3- Objectifs de l'évaluation

L'évaluation externe est conduite pour permettre de déterminer si les activités menées ont répondu aux objectifs du projet, aux besoins des bénéficiaires ciblés (universités, enseignants-chercheurs, étudiants) et ont contribué au renforcement des capacités universitaires et scientifiques dans le domaine de la gestion durable de l'eau à usage agricole en Irak. Cette évaluation doit permettre aussi à l'AUF, opérateur, et au ministère, bailleur, de mesurer l'efficacité et l'impact des activités menées, d'évaluer la pertinence des partenariats mis en place, de manière à les poursuivre ou non dans la durée ou dans d'autres pays.

L'évaluation poursuit les objectifs suivants :

Objectifs à visée rétrospective :

- Dresser un bilan consolidé des activités réalisées sur l'ensemble du projet FEF. Le but est d'évaluer et d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du projet et d'identifier les éventuels écarts entre les objectifs initialement fixés et les résultats obtenus, en prenant en considération les contraintes exogènes liées aux spécificités régionales.
- Évaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et produit les résultats escomptés, en se basant sur les questions évaluatives définies ci-après.

Objectifs à visée prospective :

- À partir des constats et des réponses apportées aux questions évaluatives, formuler des recommandations permettant d'analyser les conditions de poursuite ou d'amplification de certaines activités, notamment en ce qui concerne la consolidation des coopérations universitaires mises en place et l'animation du réseau régional d'expertise amorcé dans le cadre du projet.
- Des propositions sont attendues concernant le rôle que peuvent jouer le ministère, l'ambassade, et l'AUF, ainsi que les universités bénéficiaires, dans la pérennisation des dynamiques initiées.

4- Prestation demandée

4.1 Bilan consolidé

Le bilan consolidé portera sur l'ensemble des composantes du projet FEF. Il comprendra :

- Un historique succinct de la mise en œuvre du projet en identifiant, au regard de ce contexte particulier, les événements ayant eu une incidence sur ses activités et son niveau d'avancement ;
- Une description de l'ensemble des activités réalisées, du niveau d'exécution financière, du suivi et de la gouvernance du projet. Les éléments du bilan devront tenir compte des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts tels qu'initialement définis dans le rapport de présentation du projet.

4.2 Questions évaluatives

Pertinence

1. Le projet a-t-il été pertinent au regard des besoins identifiés ?

Sous-questions (non exhaustives) :

- Sa logique d'intervention et les solutions proposées étaient-elles adaptées aux besoins et contextes spécifiques des universités bénéficiaires en Irak ?
- Le calibrage du projet (moyens disponibles, modalités d'intervention, choix des bénéficiaires ciblés/périmètres) était-il pertinent au regard des objectifs recherchés et besoins identifiés ?

- Le choix d'intégrer la mise en place de serres intelligentes comme outil pédagogique et scientifique était-il pertinent au regard des objectifs du projet et des besoins identifiés au sein des universités bénéficiaires ?
- Le choix des partenaires académiques français et régionaux (ENGEES, Bordeaux Sciences Agro, IFPO, etc.) était-il cohérent avec les objectifs scientifiques et pédagogiques visés ?

Efficacité/Impacts

2. Dans quelle mesure le projet FEF a-t-il atteint ses objectifs et produit les effets escomptés ?

Sous-questions (non exhaustives) :

- Le projet a-t-il permis de renforcer les capacités des universités bénéficiaires (Bassora et Thi Qar) en matière de recherche, de formation et de coopération internationale dans le domaine de l'irrigation agricole durable ?
- Les enseignants-chercheurs formés ont-ils été en mesure de s'engager activement dans les travaux scientifiques menés avec les partenaires académiques français ?
- Le projet a-t-il contribué à initier un dialogue entre les experts et institutions de la région autour des pratiques durables de gestion de l'eau à usage agricole ?
- Les étudiants ont-ils été impliqués dans les activités du projet ?
- Les formations à la conception de maquettes pédagogiques ont-elles permis un renforcement réel des compétences des enseignants ?
- L'étude internationale a-t-elle produit des résultats concrets, opérationnels et utilisables pour guider les recommandations futures ?
- Le projet a-t-il permis de mettre en place des serres climato-intelligentes ?

Efficience

3. Quel est le niveau d'efficience du projet FEF ? Les résultats du projet sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?

Sous-questions (non exhaustives) :

- La mise en œuvre des activités a-t-elle été efficiente ?
- Le niveau des coûts de gestion était-il justifié ?
- Le budget initial approuvé a-t-il été respecté ?
- Les ressources allouées aux différentes activités du projet étaient-elles adéquates ?

Durabilité :

4. Les résultats et les effets produits par le projet FEF sont-ils susceptibles de perdurer ?

Sous-questions (non exhaustives) :

- Comment les conditions de pérennité ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs du projet (révision des curricula, création de réseaux, acquisition de serres intelligentes, etc.) ?
- En fin de projet, les résultats ont-ils un caractère durable ?
- Quels sont les moyens identifiés ou mobilisés pour garantir l'exploitation des serres et du réseau de coopération au-delà du financement ?
- Le projet a-t-il généré du changement auprès des bénéficiaires ?

4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation

Le rapport d'évaluation comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes :

- Principales conclusions sur les questions évaluatives et enseignements qui s'en dégagent ;
- Recommandations pour le MEAE et l'AUF. Compte-tenu des enjeux liés à la fin du projet FEF, ces recommandations porteront sur l'opportunité d'un suivi éventuel, d'une extension, et le cas échéant la manière d'assurer le suivi des initiatives mises en œuvre.

5- Pilotage de l'évaluation

Un comité de suivi sera institué et il se réunira au démarrage de la mission du consultant, puis suite à la réception du rapport provisoire et enfin, lors de la remise du rapport final. Il sera composé de l'AUF Moyen-Orient et du Poste diplomatique en Irak.

Les membres du comité de suivi ont pour fonction de faciliter la mission d'évaluation (accès aux contacts et informations), de permettre l'expression de la variété des points de vue, d'apporter des éclairages utiles aux consultants et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation, sachant que cette dernière reste seule responsable du contenu et du rapport final. La validation des rapports donnant lieu à des financements est réalisée par le service commanditaire, après prise en compte des commentaires des membres du comité, dans le respect de l'indépendance des consultants.

6- Démarche et livrables

L'évaluation se déroulera en deux phases comme indiqué ci-après :

- Les livrables seront rédigés en langue française ;
- L'usage des langues de travail du projet (français et arabe, anglais) par le consultant est souhaitable sinon indispensable.

6.1 Collecte et analyses évaluatives

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les investigations prévues dans leur offre qui leur permettront de compléter et récolter les informations nécessaires à l'élaboration du bilan et à la formulation des premières réponses aux questions évaluatives.

↳ **Livrable : le rapport d'analyse provisoire** (30 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra : le bilan consolidé provisoire du projet, les premiers éléments de réponses aux questions évaluatives, les hypothèses restant à confirmer, l'état des investigations restantes et l'échéancier.

Délai : le rapport provisoire sera remis 1 mois maximum après la première réunion du comité de suivi.

6.2 Finalisation

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les analyses nécessaires pour compléter leurs réponses aux questions évaluatives, établir leurs conclusions et proposer des recommandations.

↳ **Livrables :**

- **Le rapport final** (50 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra : un sommaire, un résumé de 2 à 4 pages au maximum, un exposé de la méthodologie et ses limites, le bilan consolidé du projet, les réponses aux questions évaluatives, les conclusions et recommandations. Seront annexées : la liste des sigles et acronymes utilisés, la liste des personnes rencontrées, la documentation exploitée.

- **La matrice de la fiche de synthèse de l'évaluation complétée** (cf. annexe 2)

Cette matrice sera utilisée par la cellule EVA pour rédiger une fiche maquettée qui sera publiée sur le site du MEAE. Il est très important qu'elle respecte l'intégrité des résultats et que sa rédaction soit soignée, en respectant les consignes de limitation des caractères.

Délai : le rapport final sera remis 1 mois maximum après le COPIL sur le rapport provisoire.

Tous les livrables seront adressés à l'AUF Moyen-Orient qui se chargera de les diffuser aux membres du comité de pilotage avant leur réunion. Les consultants sont invités à prendre en compte les commentaires des membres du COPIL, dans le respect de leur indépendance. Les livrables seront validés par le service commanditaire par courrier électronique.

Les soumissionnaires peuvent proposer des amendements à cette organisation, s'ils le jugent nécessaire. Ils justifieront les modifications proposées qui ne pourront pas concerter la date d'achèvement des travaux.

Exemple de plan pour le rapport final d'évaluation d'un projet FEF

- **Première page** : mention des auteurs et de la date de l'évaluation, du nom et numéro du FEF
- **Sommaire**
- **Objectifs de l'évaluation et méthodologie** : après l'énoncé des objectifs, brève description de comment l'évaluation a été menée (types d'investigations réalisées et sources mobilisées, instance de gouvernance de l'évaluation...) et quelles sont les limites de l'exercice (difficultés rencontrées qui ont pu réduire la portée des résultats, précaution vis-à-vis des résultats jugés fragiles).
- **Présentation du projet et du bilan consolidé** : rappel des objectifs du projet évalué et des principaux éléments du bilan consolidé (activités réalisées, indicateurs prédéfinis, exécution financière, explication des écarts qualitatifs et quantitatifs avec le prévisionnel, difficultés rencontrées, réajustements...)
- **Analyses et conclusions** : réponses étayées aux questions évaluatives et conclusions qui en découlent pour le projet FEF.
- **Recommandations** : recommandations avec des précisions sur comment elles ont été définies et à qui elles s'adressent.
- **Annexes** : liste des sources mobilisées, membres de l'instance d'évaluation, personnes interviewées pour l'évaluation....

7- Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant :

Etapes ou tâches	Dates ou durées prévues
Date limite de dépôt des offres	24 août 2025 – 16h (Beyrouth)
Sélection du consultant	Semaine du 1 septembre 2025
COPIL de démarrage	Semaine du 8 septembre 2025
Remise de la note de cadrage	Semaine du 15 septembre 2025
Validation de la note de cadrage	Semaine du 22 septembre 2025
Remise du rapport provisoire	Semaine du 20 octobre 2025
COPIL sur le rapport provisoire	Semaine du 27 octobre 2025
Remise du rapport final et de la matrice de la fiche de synthèse	Semaine du 10 novembre 2025
COPIL sur le rapport final	A définir ultérieurement

8- Budget

Le budget maximum disponible pour cette évaluation s'élève à 20 000 €.

9- Méthodologie

9.1 Documentation disponible

- **État de la documentation et des informations disponibles :**

Lors de la première réunion avec le comité de suivi, seront fournis aux consultants la documentation disponible qu'il leur appartiendra de compléter.

Concernant les activités mises en œuvre par l'AUF, la documentation disponible est la suivante :

- Bilans menés auprès des bénéficiaires ;
- État comptable retraçant les niveaux d'engagement et de dépenses se référant aux activités menées dans le cadre du projet ;
- Comptes rendus des comités de pilotage ;
- Rapport d'activité à mi-parcours ;
- Comptes-rendus des différentes activités réalisées ;
- Le rapport de diagnostic ;
- L'article scientifique ;
- Le rapport relatif à la formation des étudiants et à l'organisation du concours ;
- Le rapport technique sur les spécifications des serres climato-intelligentes.

Concernant les indicateurs du projet :

- Les tableaux de suivi des indicateurs complétés

9.2 Entretien avec les parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

L'évaluation comportera des entretiens avec l'équipe du projet au sein de l'AUF Moyen-Orient, certains partenaires français du projet et avec une sélection de correspondants dans les universités et enseignants-chercheurs ayant participé aux activités du projet, éventuellement avec des étudiants ayant bénéficié des formations.

9.3 Modalités d'entretien

L'évaluation pourra être conduite à distance, notamment à travers l'organisation des entretiens avec les parties prenantes du projet. Compte tenu du contexte sécuritaire régional, la conduite d'entretiens en présentiel n'est pas requise et ceux-ci auront donc lieu à distance.

9.4 Enquête en ligne

Parmi les moyens d'investigations, le prestataire est tenu de réaliser au moins une enquête en ligne auprès des bénéficiaires (par exemple, les personnes, parmi les bénéficiaires, ayant participé à des formations). L'AUF mettra à disposition les coordonnées des différents partenaires. Les propositions devront indiquer le logiciel d'enquête à distance qui sera utilisé et fournir des indications sur les traitements statistiques prévus. Le prestataire devra garantir la confidentialité des traitements et sa conformité à la réglementation RGPD.

10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel d'offres

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leur offre par courriel au plus tard le 24 août 2025 à 16h00 (heure de Beyrouth) à l'adresse suivante : yasmina.el-assi-prestataire@auf.org

L'offre devra comprendre :

- Une proposition technique (maximum 20 pages) présentant la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel ;
- Une répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase, en utilisant l'annexe financière jointe ;
- Les CV des consultants mobilisés pour les travaux ;
- Description de l'expérience du soumissionnaire en évaluation de projets analogues ;
- Pièces nécessaires à l'engagement (RIB, devis et le numéro de SIRET...)

Critères de sélection :

La sélection des offres sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Compétences des experts dans le champ évalué (thématisques, linguistique et géographique)	20
Compétences en matière d'évaluation de projet analogue	20
Compréhension des objectifs / besoins du commanditaire	20
Approche méthodologique	20
Nb de jours d'expertise mobilisés	10
Prix	10

ANNEXE 1

Offre financière : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire				
Nom de la Société	SIRET			

Montant par jour	Nom Expert 1	Nom Expert 2	Nom Expert 3		
------------------	--------------	--------------	--------------	--	--

1- Phase de Cadrage	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (1)							

2 - Phase de collecte et d'analyse	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (2)							

3 - Finalisation	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT

4- Autres frais							Montant HT

Total Nb de jours	<input type="text"/>
Coût total (ST 1 + 2 + 3+4) HT	<input type="text"/>
Coût total TTC	<input type="text"/>

Matrice pour la fiche de synthèse des évaluations externalisées des projets FEF et FEF-OSC

En vertu de la décision du MEAE de publier depuis 2021 les résultats des évaluations des projets FEF/FEF-OSC sur le site France Diplomatie, cette matrice est à renseigner pour toutes les évaluations de projets FEF et FEF-OSC qui ont été réalisées par des experts indépendants (évaluation dite « externe »). Elle doit être rédigée par les évaluateurs mandatés pour réaliser l'évaluation finale du FEF ou FEF-OSC et jointe au rapport final de l'évaluation qui sera transmis par les évaluateurs au service du MEAE responsable du projet.

Avertissements pour la rédaction de la matrice :

- Le contenu de cette matrice a vocation à être maquetté sous forme de fiche de synthèse d'une seule page (un recto-verso) qui est identique pour les évaluations de tous les projets FEF et FEF-OSC financés par le MEAE. En conséquence, **il est très important de bien renseigner l'intégralité des rubriques et de respecter les limitations indiquées en rouge** (Nb de thématiques ou ODD ; Nb de caractères maximum).
- **La qualité de la rédaction doit être irréprochable car la fiche de synthèse sera publiée sur le site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.** La fiche est susceptible d'être lue par un large public : parlementaires, ONG, chercheurs, citoyens. Il importe donc que sa rédaction permette à tout le monde de comprendre aisément le projet, ses principaux résultats et les recommandations émises par les consultants.
- Le contenu ne doit pas être confondu avec un support promotionnel ou de communication qui ne mettrait en avant que les réussites du projet. **Il est essentiel que les éléments restituent fidèlement les principaux résultats constatés par les évaluateurs, qu'ils soient bons ou inférieurs aux prévisions.** Il conviendra pour cela de respecter la proportionnalité entre les points forts et les points faibles relevés dans le rapport d'évaluation.
- **Il est attendu une rédaction en français.** Néanmoins, si les évaluateurs ne sont pas francophones, la rédaction pourra être réalisée en anglais ou espagnol. La cellule Evaluation (DPS/MO-EVA) se chargera de la traduction en français.
- Si vous utilisez des **acronymes**, veillez à développer les sigles lors de la première utilisation.
- Avant de rédiger la matrice, nous vous invitons à prendre connaissance d'exemples de fiches de synthèse déjà publiées sur le site du MEAE : [Evaluation de projets FEF/FEF-OSC](#)

1- Informations générales sur le projet et l'évaluation

Présentation du projet évalué

Nom du projet :

Pays concerné : ...

Date du début du projet (mois-année) : /..... **Date de fin du projet (mois-année) :** .../....

Financement MEAE accordé (en euros) :

Cofinancements du projet (en euros) :

Si le projet a été effectivement cofinancé, indiquer le nom des co-financeurs et le montant de leurs contributions en euros :
...../.....

Informations sur l'évaluation finale du projet

Date d'achèvement de l'évaluation (mois-année) :/.....

Nom du cabinet ou des experts ayant réalisé l'évaluation :
.../.....

Méthodologie utilisée pour l'évaluation :

Mentionnez les principaux outils de collecte et de traitement des informations utilisés pour réaliser l'évaluation.
Exemples : Entretiens individuels (Nombre), entretiens collectifs (Nb), consolidation des données de suivi, revue documentaire, enquête auprès des bénéficiaires (Nb)....

20 mots maximum (environ 150 caractères espaces compris)

.../.....

Montant de l'évaluation (en euros) :

2- Contexte, objectifs et principales réalisations du projet

Contexte :

L'exposé doit mettre en évidence les principaux éléments utiles à la compréhension du contexte qui a justifié la mise en œuvre du projet (se concentrer sur les difficultés repérées / les problématiques sur lesquelles le projet a souhaité agir).

130 mots maximum (environ 800 caractères espaces compris, soit 10 lignes maximum dans cette maquette)

...../.....

Présentation des objectifs et activités

Rappeler en une phrase la finalité du projet puis mentionnez les principaux objectifs et activités qui structurent le projet (ne pas mentionner la composante « Management » qui est commune à tous les projets).

130 mots maximum (environ 800 caractères espaces compris)

...../.....

Principales réalisations

Ces éléments serviront à valoriser les principales réalisations du projet qui seront mentionnées en première page des fiches de synthèse. Il est recommandé de grouper les éléments par composante pour les FEF ou grands thèmes pour donner à voir une pluralité de réalisation et ne pas se concentrer sur une seule dimension du projet. Lorsque des cibles avaient été définies lors de la conception du projet mentionnez-les à côté des résultats obtenus, par exemple : XX jeunes formés (XX prévus). La rédaction doit être très synthétique car ces éléments apparaîtront sous forme de petits paragraphes et ils doivent se focaliser sur les réalisations le plus significatives (ne pas chercher l'exhaustivité)

Au total, entre 150 et 170 mots (environ 1.100 caractères espaces compris)

Principales réalisations 1 :

...../.....

Principales réalisations 2 :

...../.....

Principales réalisations 3 (si besoin) :

...../.....

3- Principaux résultats de l'évaluation

Par souci d'harmonisation des fiches de tous les FEF/FEF-OSC, il est demandé de **présenter les principaux résultats de l'évaluation en abordant successivement, 4 thèmes :**

1 - Le jugement des évaluateurs sur la pertinence du projet :

L'exposé doit permettre de savoir si les évaluateurs ont jugé le projet plus ou moins pertinent. Pour expliquer le résultat, il convient d'évoquer les principaux éléments qui justifient le niveau de pertinence observé. Exemples d'éléments susceptibles d'être mis en avant selon le niveau de pertinence: les objectifs et activités proposées étaient + ou - adaptées aux besoins des bénéficiaires visés - au contexte / Le projet a été lancé à un moment propice (pour telle ou telle raison) et il a + ou - su s'adapter aux évolutions du contexte / Les modalités d'interventions choisies étaient + ou - adaptées aux capacités partenaires ou aux bénéficiaires finaux visés / Le choix des partenaires étaient + ou - judicieux / Les financements du projet étaient + ou - adaptés à ces ambitions....

2- Les principaux résultats positifs constatés par les évaluateurs :

L'exposé doit rendre compte des principaux résultats en mettant en avant les effets positifs constatés sur les bénéficiaires (personnes ou organisations soutenues selon les cas). Attention, il ne s'agit pas de rendre compte de toutes les activités réalisées (dont les plus importantes auront été valorisées en première page), mais bien de présenter les principaux effets positifs, les améliorations-progrès observés imputables au projet.

3 – Les principales faiblesses ou difficultés constatées par les évaluateurs :

L'exposé doit permettre de comprendre quelles sont les principales faiblesses observées dans la mise en œuvre du projet ou l'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit de se concentrer sur les éléments qui ont pu pénaliser, par exemple : la capacité du projet à atteindre tous ses objectifs / la capacité à déployer ou financer les activités prévues dans les temps / la capacité de suivre et piloter le projet.../ la capacité à mobiliser les partenaires ou bénéficiaires.../ des freins induits par la survenance de crises ou l'évolution du contexte...

4- Les éléments susceptibles de favoriser, ou non, la durabilité des résultats obtenus :

Pour finir, il est attendu des éléments permettant d'estimer si certains résultats du projet ont un effet durable (ou non) et si les évaluateurs ont identifié (ou non) des éléments, des pistes susceptibles de prolonger ses effets.

IMPORTANT : il est attendu que l'exposé rendent compte de la diversité des résultats constatés. Généralement, l'ensemble des éléments qui figurent dans la partie 2 ou 3 (selon qu'ils soient considérés comme + ou -) permet de traiter des thèmes suivants : l'efficacité du projet (atteinte des résultats escomptés) ; l'efficience du projet (gouvernance et pilotage, bonne gestion des ressources humaines et financières disponibles, bonne gestion du temps) ; la recherche d'articulation-complémentarité avec d'autres actions similaires quand existent ; la visibilité du projet et de ses résultats. **Veuillez à rester fidèle à l'intégralité des résultats de l'évaluation en respectant la proportionnalité entre les résultats positifs et les faiblesses observés.**

Entre 500 et 600 mots (soit 40 lignes maximum dans cette matrice)

Exposé sur les principaux résultats de l'évaluation :

...../.....

4- Recommandations de l'évaluation

L'exposé doit permettre de comprendre les recommandations proposées par les consultants. Ces dernières doivent être présentées de façon très synthétique. Si les recommandations des évaluateurs sont nombreuses, il conviendra de les regrouper par grands thèmes. Les recommandations doivent être précises et opérationnelles. Veillez à les rédiger de telle sorte qu'elles soient compréhensibles par le plus grand nombre (et pas uniquement par ceux qui connaissent le projet).

Dans l'ensemble : 300 mots maximum

- **Titre de la recommandation 1** : description.....
- **Titre de la recommandation 2** : description.....
- **Titre de la recommandation 3** : description.....